Pour des élèves en meilleure santé, séance du 14 mars.

VIE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIÉE LE 15/03/2018

Saisine liée : POUR DES ÉLÈVES EN MEILLEURE SANTÉ

Revoir la séance plénière

Projet d'avis présenté par Jean-François Naton (groupe CGT) et Fatma Bouvet de la Maisonneuve (personnalité associée), au nom de la section des affaires sociales et de la santé, présidée par Aminata Koné.

En présence de Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Education nationale.

Ordre du jour :

Communications du Président Bernasconi
Présentation du projet d'avis
Intervention de Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Education nationale.
Déclarations des groupes
Vote

La santé et l'école sont en tête des préoccupations des Français. L'école est un lieu de vie propice à la prévention. Elle permet le repérage et la prise en charge des troubles de toute nature qui peuvent affecter la santé des 12 millions d'élèves qu'elle scolarise pour une durée de plus de 18 ans en moyenne. Elle est, pour des populations fragilisées ou dans certaines zones en difficultés, la seule garantie d'accès à un suivi médical.

La section estime dans le projet d'avis que la santé des élèves est un des déterminants de la réussite scolaire. Mais si les pouvoirs publics affichent la volonté de faire de la santé à l'école une priorité, le contraste est grand entre les objectifs assignés à cette politique et les actions sur le terrain. En quelques années, les alertes se sont multipliées, pointant la réduction continue des effectifs de la médecine scolaire, les visites médicales non assurées, les problèmes de santé mal ou trop tardivement diagnostiqués, les inégalités croissantes entre les territoires …

La section propose dans ce projet d'avis d'impulser un changement. La réponse à l'urgence passe pour les rapporteurs par trois axes : l'implication de tous.tes dans la protection et la promotion de la santé à l'école ; le décloisonnement à travers notamment la valorisation du rôle de coordination de la médecine scolaire ; l'évaluation des réalisations, pour progresser et répondre aux enjeux au plus près des élèves.

© - copyright CESE - Mai 2024